



**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DES LANDES D'ARMAGNAC**

N° 8

Objet : Approbation du budget annexe « Extension du lotissement LAMARRAQUE à Gabarret » de l'exercice 2023

Le 31 mars 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle de 1^{ère} Commission à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Dominique COUTIERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Pour le Département des Landes :

- M. Dominique COUTIERE
- M. Cyril GAYSSOT
- M. Boris VALLAUD

Pour la Communauté de communes des Landes d'Armagnac :

- M. Philippe LATRY
- M. François HUBERT

Pour la Communauté de communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais :

- M. Jean-Yves ARRESTAT
- M. Patrick ROUSSARIE

Avaient donné procuration :

- Mme Magali VALIORGUE à M. Boris VALLAUD
- Mme Patricia BEAUMONT à M. Cyril GAYSSOT
- M. Stéphane BARLAUD à M. Philippe LATRY

Etaient excusés :

- M. Xavier FORTINON
- Mme Agathe BOURRETERE
- M. Frédéric DUTIN
- M. Olivier MARTINEZ
- M. Damien DELAVOIE
- M. Nicolas LAFON

Etaient également présents :

- M. Didier MARCIAL, Directeur Général des Services de la Communauté de communes des Landes d'Armagnac
- M. Frédéric DASSIE, Directeur de la SATEL
- Pour le Conseil départemental :
 - M. Bernard SAPHY, Responsable du Pôle Attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU les articles L. 5721-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le budget annexe « Extension du lotissement LAMARRAQUE à Gabarret » du budget principal de l'exercice 2023 qui se présente comme suit :
 - en section de fonctionnement : équilibre à hauteur de 2 195 511,13 €
 - en section d'investissement : équilibre à hauteur de 1 812 232,58 €
- et de préciser que le budget est présenté en M57 selon les modalités de vote suivantes :
 - ✓ au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
 - ✓ au niveau du chapitre pour la section d'investissement

Le Président du Syndicat Mixte,

Dominique COUTIERE